

COMMUNE DE LA BRUFFIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 NOVEMBRE 2016

Nombre de conseillers : En exercice : 26 Présents : 22 Votants : 25 Représentés : 3

Le 8 novembre 2016 à 20 h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur André BOUDAUD, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs BOUDAUD André, BREGEON Jean-Michel, GRIFFON Marie-Thérèse, BONNIN Gilles, BAUCHET Jean-Pierre, LEMOINE Marie-Gabrielle, BRAUD Robert, LOIZEAU Christian, LOIZEAU Christophe, PIOT Catherine, CHIRON Laurent, SUAUDEAU Marie-Josèphe, BROCHARD Francky, LORRION Christelle, MECHINEAU Marina, LACIRE Yoann, GUILLET Gaëlle, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, MERLET Aurélien, DURANDET François, RETAILLAU Miguel.

Absents représentés : AVRIL Céline représentée par BONNIN Gilles, MAINDRON Angéline représentée par BREGEON Jean-Michel, DURET Lydie représentée par PIOT Catherine.

Absent : BELOUARD Marie-Bernadette.

Secrétaire de séance : MERLET Aurélien.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

<u>Dossier n°795</u>	M. ABLINE David Maison - 10, rue du Calvaire	Section AD n° 462, 647 et 885
<u>Dossier n°796</u>	M. & Mme MONNOIR Michel Maison - 33, rue de Nantes	Section AD n° 25
<u>Dossier n°797</u>	M. & Mme LECOMTE Frédéric Maison - 20, rue du Bocage	Section AD n° 81
<u>Dossier n°798</u>	M. DVID Yoann & Mme COEFFARD Linda Maison - 27, rue du Cardinal Richard	Section AD n° 646
<u>Dossier n°799</u>	M. & Mme LEFEVRE Philippe Maison - 28, rue des Trois Provinces	Section AC n° 286, 397, 404, 408, 603 et 648
<u>Dossier n°800</u>	M. & Mme LE GAC Alain Terrain - 5, impasse André Daudon	Section AE n° 108

CONSTRUCTION D'UN PÔLE SERVICES N°2 – APPROBATION DU PROGRAMME

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a confié à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée, une mission d'Assistant à Maître d'Ouvrage pour la construction d'un Pôle Services n°2.

Monsieur le Maire présente le projet du programme technique et propose que celui-ci soit approuvé.

Il présente les principales caractéristiques suivantes :

- Construction de bâtiments pour tout type de corps de métiers dont les locaux seront notamment adaptés à accueillir les professions libérales en location ou vente.

TABLEAU SURFACES		
Espace	Destination	Surface
Dentiste	Bureau	23 m ²
	Salle annexe	15 m ²
	Attente	9 m ²
	Accueil	8 m ²
Psychologue	Bureau	20 m ²
	Salle d'attente	7 m ²
	Sanitaire	4 m ²
Local libre	SAS entrée	36 m ²
		122 m²

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal :

- ANNULE l'approbation du précédent programme décidé par délibération n°2016/02/05 du 2 février 2016
- APPROUVE le programme technique tel que présenté par Monsieur le Maire.
- APPROUVE le montant prévisionnel de travaux (HORS PARKING ET VRD) au stade programme arrêté à 220 500 € HT.
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer tous les actes et prendre toutes décisions dans la mise en œuvre des différentes procédures de passation.
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence, pour le choix des maître d'œuvre, coordonnateur SPS et contrôleur technique, dans le respect du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
- DONNE l'autorisation à Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de cette opération,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

AMÉNAGEMENT DE LA FERME BELLEVUE – MISSION AMO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1531-1, L. 2122-21 L.2122-21-1 ; L.2241-1 ;

Vu la délibération n°2012/07/07 en date du 3 juillet 2012 concernant l'adhésion de la Commune à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée.

Considérant le besoin de réaménager la Ferme Bellevue afin d'y créer des locaux associatifs ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

1. Donne un avis favorable concernant le lancement du projet d'aménagement de la Ferme Bellevue, d'un budget prévisionnel de 1 303 902 € HT.
2. Autorise, Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de :
 - 4.200,00 € HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité et à la réalisation du programme ;
 - 0.50 % du montant de l'ensemble de l'opération, pour le choix du maître d'œuvre ;
 - 1.60 % du montant de l'ensemble de l'opération, durant des études de maîtrise d'œuvre ;
 - 1.80 % du montant de l'ensemble de l'opération, pour la phase de réalisation et jusqu'à la réception de travaux.
3. Précise que les dépenses correspondantes seront engagées sur le Budget Principal opération 28 « Bâtiments Communaux ».
4. Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ces décisions,

DÉNOMINATION DE VOIES

Monsieur le Maire expose :

Suite à la demande de numérotation et de dénomination formulée par le pétitionnaire d'un permis d'aménager consistant en la création de 5 lots avec une voirie de desserte, il apparaît nécessaire d'identifier cette voie.

La dénomination officielle de cette voie permettra de faciliter les démarches administratives de tous types.

La commission « communication » vous propose les noms suivants :

- Rue partant de la rue Jean Yole : **Impasse Jean Yole**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte les propositions de la commission « communication » et dénomme la différente voie comme indiquée sur le plan ci-annexé.